

Rapport d'enquête de proximité à la Tour-de-Trême : Recommandations pour la Ville de Bulle

Rappel du mandat

Dans le cadre de la stratégie « Grandir à Bulle », le SEJB a reçu le mandat de mener une enquête de terrain à La Tour-de-Trême pour mieux comprendre les usages de l'espace public par les enfants et les jeunes (0-25 ans), identifier leurs besoins, les ressources et les enjeux spécifiques à ce territoire. Cette enquête a pour objectif de fournir des éléments d'analyse pertinents et d'aboutir à des recommandations politiques.

Méthode et quartier identifié

Menée entre octobre 2024 et avril 2025, l'étude qualitative repose sur 14 entretiens réalisés auprès d'actrices et d'acteurs représentant diverses entités concernées par la jeunesse de La Tour-de-Trême, ainsi qu'auprès d'une trentaine d'enfants et de jeunes eux-mêmes.

L'étude se concentre principalement sur le centre de La Tour-de-Trême, qui concentre la majorité des observations et des retours recueillis et s'impose comme l'espace de rencontre principal pour les jeunes. La cour de récréation de l'école primaire est particulièrement investie. Lieu vivant et central, elle accueille des jeunes de divers quartiers de la Tour-de-Trême.

Résultat de la recherche : Problématiques et Besoins

1. Comportements inappropriés

Les regroupements réguliers de jeunes en dehors des horaires scolaires dans la cour d'école posent de nombreux défis à l'équipe de l'Accueil Extra-Scolaire (AES) ainsi qu'aux plus jeunes enfants. Le personnel est confronté à des comportements inappropriés tels que provocations, refus d'obéir, tentatives d'intrusion dans les bâtiments, et non-respect des règles de sécurité. Les bagarres récentes augmentent la tension, obligeant parfois l'AES à se replier à l'intérieur pour garantir la sécurité des enfants. La situation affecte le cadre éducatif et le sentiment de sécurité des enfants, qui sont chassés du terrain de foot et peuvent être influencés négativement par ces comportements.

Malgré le soutien du service des écoles, de la direction scolaire et de la police, les difficultés persistent.

2. Cohabitation difficile

Ces tensions ne concernent pas uniquement l'AES et les enfants, mais ont aussi un impact sur le voisinage, qui rapporte des nuisances sonores et des attitudes inadaptées. Comme à l'exemple récent du terrain de football de la Léchère, les besoins légitimes de calme et de repos d'une part et les besoins des enfants et des jeunes de pouvoir bénéficier d'espaces de sport, de jeu et d'échanges peuvent rentrer en conflit.

L'ouverture d'un nouvel espace de jeux pour les plus petits, prévue à la rentrée 2026, pourrait favoriser une meilleure répartition des usages dans la cour et ainsi contribuer à réduire certaines tensions. Toutefois, cette évolution ne garantit pas une résolution des problèmes de cohabitation autour du terrain de football.

3. Littering

La présence récurrente de déchets dans la cour de récréation, particulièrement après les week-ends, suscite des inquiétudes partagées par les jeunes, le cercle scolaire et la police communale. Les écoliers sont parfois confrontés à de nombreux déchets le lundi matin. Tous les acteurs concernés expriment le besoin de disposer de lieux propres, en bon état et accueillant.

4. Accès restreint des jeunes au centre-ville de Bulle

Aussi, la recherche révèle que la majorité des jeunes rencontrés ne peut se rendre au centre-ville de Bulle, où se situe l'actuel centre d'animation, en raison de la distance. Cette tendance se confirme à travers le sondage « Grandir à Bulle » qui met en lumière la moindre fréquentation du Centranim par les Tourain-e-s. Or, veiller à l'égalité l'accès des offres fait partie de la politique enfance-jeunesse de la ville (Stratégie Grandir à Bulle p.10).

Les jeunes, ainsi que d'autres actrices et acteurs locaux, expriment le besoin de disposer d'un espace dans lequel ils puissent se réunir, échanger, créer des liens et développer un sentiment d'appartenance à leur quartier. La politique Grandir à Bulle souligne le besoin de créer des lieux de rencontre dans les quartiers, notamment avec la croissance de la ville (Ville de Bulle, p. 22).

5. Besoin et droit d'être entendus sur les sujets qui les concernent

Les jeunes rencontrés expriment une forte demande d'activités et de lieux adaptés, perçoivent un décalage

avec le centre-ville de Bulle, et pointent le manque d'espaces de jeux ou de loisirs dans leur quartier. Prendre en compte leurs idées et leurs besoins permet de les valoriser et de leur offrir une reconnaissance. Ils ont, comme dans le sondage « Grandir à Bulle », exprimé le souhait de pouvoir être entendus par la commune sur les sujets qui les concernent, notamment les espaces de rencontre et les projets urbains.

Le réaménagement du centre en parc villageois dès 2025, ainsi que la construction de la nouvelle école et le réaménagement de la cour d'école en 2026, appellent à une anticipation des besoins. Il sera pertinent d'accompagner et renforcer les dynamiques sociales, de favoriser l'appropriation des espaces par les habitant·e·s, et de privilégier une approche participative et interservices.

Recommandations

1. Développer une intervention TSHM

Un poste de TSHM à La Tour-de-Trême permettrait de couvrir un secteur actuellement non pris en charge, d'établir un lien avec les jeunes qui, faute d'accès au centre-ville de Bulle ou au SEJB, se retrouvent livrés à eux-mêmes, et de renforcer la collaboration avec les acteurs concernés. Le travail de rue offrirait l'opportunité d'aller à la rencontre des jeunes qui fréquentent actuellement la cour de récréation de l'école primaire, d'identifier d'autres groupes, d'observer les dynamiques en place et de faire émerger des besoins en termes de soutien et de projets. L'implantation d'un·e TSHM à La Tour-de-Trême contribuerait également à accompagner et structurer les dynamiques sociales autour de la future place villageoise.

Dans ce sens, la stratégie « Grandir à Bulle » précise que *« beaucoup d'habitant·e·s sont attaché·e·s à leur quartier et ne s'en éloignent que rarement. Dans ce contexte, il semble opportun d'atteindre la population avant qu'elle ne se replie sur elle-même.*

Les problèmes de cohésion sociale dans certains quartiers montrent la nécessité d'actions et de présence plus régulières » (Ville de Bulle, 2021, p. 15).

Dans ce cadre, des diagnostics de quartiers et des processus de développement du pouvoir d'agir local sont à développer.

2. Développer un espace de rencontre socioculturel

Le besoin d'un lieu de rencontre à La Tour-de-Trême a été exprimé tant par les enfants et les jeunes que par divers acteurs de la Ville de Bulle. La mise en place d'un espace dédié à l'animation socioculturelle répondrait à cette attente et rencontrerait un vif succès auprès de la jeunesse Touraine. Un tel espace permettrait également de prévenir l'apparition de problématiques liées aux regroupements de jeunes dans l'espace public en leur offrant un cadre structurant et dynamique. Par ailleurs, cette initiative offrirait un accompagnement aux jeunes dans leurs projets. Celle-ci s'inscrit pleinement dans la stratégie « Grandir à Bulle », qui vise à développer « une offre d'animation, de sport et de loisirs permettant aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans le domaine de leur choix » (Ville de Bulle, 2021). Il est recommandé, dans cette optique, de se rapprocher du Département Urbanisme de la Ville afin d'identifier un potentiel local disponible à La Tour-de-Trême pour accueillir ce futur espace de rencontre socioculturel.

3. Développer une action participative pour l'adaptation de la cour de récréation de l'école primaire

L'aménagement de la nouvelle place de jeux de l'école primaire, lié à l'agrandissement de la zone scolaire, offre l'opportunité d'impliquer activement les enfants et les jeunes dans sa conception. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie « Grandir à Bulle », qui reconnaît le droit des enfants à s'exprimer sur les sujets les concernant. Le SEJB recommande d'adopter une approche participative afin de garantir que cet aménagement réponde aux besoins variés de l'enfance et la jeunesse.